

## Conseil de quartier de la Chesnaie Mardi 25 septembre 2018 à 20h30

**Présents** : les élus Serge MULLER et Antoine WALTER, les habitants du quartier (9 personnes) et la secrétaire du conseil de quartier, Dominique BOURIN.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Introduction : constat
2. Plan solidarité - santé
3. Suggestions au niveau du quartier
4. Réalisations - projets

### 1. INTRODUCTION

La municipalité a entendu les préoccupations des habitants des différents quartiers. Il s'agit maintenant d'entrer dans une dimension constructive, d'apprendre à travailler ensemble. Quelles ont été les réalisations, qu'est-ce qui a été mis en attente, quels sont les nouveaux besoins ?

Les choses avancent. Les conseils de quartier nourrissent le travail des élus. A chaque réunion, il y aura une présentation des avancées au niveau de la municipalité. Il faut poursuivre les allers-retours.

### 2. SOLIDARITE et SANTE

**Pour ce qui concerne la solidarité, le travail est réalisé à partir de l'analyse des besoins sociaux réalisée en octobre 2017 à partir de chiffres de 2014**

Point sur la composition de la population de Beauchamp

8733 habitants dont 3 540 ménages et 1 030 personnes seules

1 060 couples sans enfant

1 030 couples avec enfants

270 familles monoparentales

Pour les plus de 60 ans

2 400 personnes de plus de 60 ans

60 -74 ans : 1 580

75 – 84 ans : 600

Plus de 85 ans : 270

Dans 10 ans, la population de plus de 60 ans augmentera de plus de 500 personnes.

Il s'agit donc d'adapter une politique pour les seniors.

Par ailleurs, 600 personnes de plus de 60 ans vivent seules.

Pour la situation économique

960 personnes vivent avec moins de 1 200 € par mois dont 600 ont un revenu inférieur à 1000 € par mois (sur ces 600 personnes : 230 ont plus de 60 ans dont 100 ont 75 ans et plus)

Pour le logement

88% de plus de 65 ans sont propriétaires et à domicile.

90% des personnes âgées ont des logements sous occupés, avec parfois la difficulté de l'entretien.

Il faut mener une réflexion sur notre rôle auprès des personnes en difficulté dans le quartier. Il faut encourager les gens à ne pas s'isoler, à sortir de chez eux.

Pour les anciens penser à l'attention et à l'aide du voisin. Il faudrait réfléchir à la mise en place d'un parcours résidentiel (privé, social, résidences intergénérationnelles, Epaht...).

#### Pour les jeunes

Les 11-24 ans représentent 1 471 jeunes soit 16% de la population

700 jeunes ont entre 18 et 24 ans

Pour les 20-24 ans, seulement 17 jeunes ont un logement sur Beauchamp dont 7 vivant seuls et 10 en couple.

La ville n'est pas attractive car il n'y a pas assez de logements adaptés. Les activités culturelles et sportives qui existent coûtent cher et ne sont pas assez diversifiées pour ce public particulier.

Suite à l'analyse des besoins sociaux, deux thématiques ont été retenues :

- La dépendance des personnes âgées, notamment l'isolement des personnes âgées vivant à domicile.
- En 2019, l'autre préoccupation politique sera à mener pour les jeunes adultes : comment favoriser leur installation.

#### Comment accompagner le mieux vieillir ?

Le Centre Communal d'Action Sociale met en place la politique sociale de la ville.

Il réalise un travail de fond : quelques exemples pour l'année 2017

- Mise en place d'ateliers toute l'année : Informatique - Mémoire - Equilibre en mouvement - Prévention piétons et code de la route – Lutter contre les arnaques - Bien chez soi
- Une sortie le 19 juin à France miniature et une autre prochainement à l'aquarium de Paris.
- Le plan canicule a bien fonctionné cet été auprès des 50 personnes inscrites
- Beauchamp Estival au parc arboré : il a connu un fort succès avec environ 250 participants par jour.
- Sorties familiales pendant l'été : 88 personnes ont pu partir à Hérouval (parc de loisirs) et une journée à la mer (Dieppe).
- Partenariat en cours avec l'organisme qui s'occupe des chèques vacances pour public fragile et seniors.
- La semaine bleue qui a eu lieu du 8 au 13 octobre avec la signature officielle de la charte du Bien vieillir.
- Semaines de la parentalité pour la petite enfance : du 7 au 21 Novembre 2018
- La mise en place d'un pôle handicap/santé est en cours
- Logement Social : 1300 demandes en cours pour un logement social avec pour premier choix Beauchamp
- Dans le cadre du dispositif RSA : 153 personnes sont accompagnées par le CCAS
- Portage de repas : 40 personnes en bénéficient (11 000 repas distribués par an)
- Des liens sont tissés avec les bailleurs sociaux de la commune : une réunion est prévue début novembre avec les résidents de Nungesser et Coli et l'Oiseau Blanc en présence du représentant du Bailleur.
- Instruction et suivi des domiciliations pour les personnes sans domicile fixe
- Le café des aidants (voir brochure distribuée) : se déroule le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois à la bibliothèque de Beauchamp avec la présence d'un psychologue et d'un travailleur social. Dix séances sont déjà planifiées.
- Le petit bus : fonctionne avec 5 conducteurs bénévoles pour les déplacements des personnes qui le souhaitent, et qui doivent s'inscrire auprès du CCAS au moins 48h à

l'avance. Il est prévu l'achat d'un nouveau petit bus mieux adapté aux personnes à mobilité réduite. L'actuel sera alloué au service périscolaire.

- Repas de Noël : le 2 Décembre 2018, pour les plus de 65 ans, sous condition d'être préalablement inscrits.
- Livraison des Colis de Noël pour les plus de 70 ans, désormais sans condition de ressources

### Le foyer Eugène Robin

36 résidents autonomes sont logés avec un loyer modéré, avec une restauration proposée sur place.

Un nouveau directeur a été nommé, qui ne loge pas sur place, contrairement à l'ancienne directrice. Des astreintes téléphoniques ont été mises en place et un agent est logé sur place (astreinte une semaine et week-end sur deux).

Tous les résidents disposent d'un dispositif d'urgence pour appeler en cas de problème.

Les huisseries ont été refaites durant l'été. D'ici la fin de l'année, des travaux de mise en sécurité du portail et de la porte d'entrée seront effectués.

Développement d'activités et d'animations avec prochainement la réhabilitation d'un logement 3 pièces en espace convivial. Il s'y réalise des rencontres intergénérationnelles (moments de partage, après-midi crêpes..).

### **Pour ce qui concerne la santé, elle a pour base de travail le retour des enquêtes réalisées auprès des professionnels par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS).**

Par ailleurs, les Beauchampois ont été également interrogés et nous avons eu 135 retours de l'enquête parue dans le Beauchamp Infos.

Depuis 2010, on assiste à une baisse du nombre de médecins spécialistes (dentistes, kiné, ...) et généralistes qui partent à la retraite ou quittent la commune pour une ville avoisinante ou hors du département.

A Beauchamp, il ne reste que 4 médecins généralistes dont la moyenne d'âge est de près de 60 ans. En 2016, 30 000 actes ont été réalisés : soit 4,2 par personne alors que la moyenne est de 3,5 dans l'île de France.

La commune soutient l'accueil de nouveaux médecins. Dans un premier temps modification du local de l'ancien restaurant le San Sergio avec trois bureaux pour y installer en priorité des médecins généralistes avec une aide de la commune qui portera une partie du loyer.

A moyen terme, la création d'une maison médicale ou 2/3 cabinets avec 3/4 spécialistes sera examinée dans les prochains équipements en centre-ville.

Le départ du cabinet des spécialistes à Taverny et le nombre des infirmières trop faible sont des éléments à prendre en compte.

Action au niveau du Val Parisien avec la mise en place de bourses pour les internes en médecine durant 3 ans moyennant une installation sur une commune de l'agglomération.

Pas d'EPAHD sur la commune de Beauchamp actuellement.

Il est rappelé que la Municipalité en intégrant la santé dans le projet d'aménagement urbain et une diversité de logements (privé, social, accession à la propriété) permettant notamment aux jeunes de pouvoir s'installer devrait développer l'attractivité du territoire pour les professions médicales.

La difficulté des jeunes pour se loger et la sous-occupation de logements par les personnes âgées amènent à se poser la question de la colocation (elle se pratique à Paris mais pas seulement).

### **3. SUGGESTIONS AU NIVEAU DU QUARTIER**

*Vide-grenier, fête de quartier, fête des voisins* : le sujet doit être fédérateur, une activité qui permet aux gens de se côtoyer, d'échanger. L'idéal serait de trouver une date en mai-juin en

veillant à se renseigner auparavant sur les activités déjà prévues au niveau de la municipalité et des associations.

Peut-être faut-il lancer une activité et ensuite essayer de motiver les gens pour qu'ils y participent. Une fête du quartier pourrait permettre de réunir avec des activités telles qu'une chasse au trésor, un circuit pédestre avec des énigmes, des jeux genre kermesse ... et bien sûr un repas ensemble

#### **4. REALISATIONS - PROJETS**

**Triangle du centre-ville** : il s'agit de construire un éco-quartier d'ici 3 ans. L'opération d'aménagement est gérée par l'Etablissement public foncier d'IDF.

**Circulation**: les stops installés sur la chaussée Jules César donnent globalement satisfaction. Un habitant des Hameaux de Beauchamp signale cependant qu'à certaines heures cela entraîne un bouchon qui les empêche de sortir de la résidence.

Certains constatent que la limitation de vitesse n'est pas respectée et proposent l'installation d'un radar pédagogique.

Une piste cyclable sur la chaussée Jules César est à l'étude au niveau de l'étude urbaine mais aussi au niveau de l'agglomération pour la requalification de la Chaussée Jules César à venir.

**Stationnement** : le problème des voitures ventouses persiste. L'idée des macarons est de nouveau évoquée.

**Terrains SNCF** : l'idée de faire une piste cyclable pour rejoindre la gare est évoquée mais les habitants de l'avenue Balzac dont le jardin donne sur ces terrains craignent que cela ne trouble leur tranquillité et facilite les cambriolages par l'arrière de leur maison. Certains pensent qu'il faudrait demander à la SNCF d'installer des barrières de sécurité.

**Nuisances sonores (avions)** : une habitante du quartier a porté plainte auprès de l'association ADVOCNAR pour qu'elle soit relayée en raison de nombreux survols insupportables à basse altitude mi-septembre. Cela lui a même fait manquer la vente de sa maison. Beaucoup d'habitants ont constaté qu'il y a de plus en plus d'avions. Il ne faut pas hésiter à porter plainte sinon la gêne n'est pas reconnue.

On peut connaître les coordonnées et l'altitude des avions grâce à une application sur smartphone : fliht radar24.

Une consultation est en cours par rapport au projet CDG 2024.

**Nuisances autour de l'école de la Chesnaie** : un habitant signale qu'il y a de nouveau eu un rassemblement de jeunes qui ont fait du bruit jusqu'à une heure avancée.

En cas de problème, la police de soirée est joignable au 01 34 44 82 82.

Fin de la réunion à 22h40

**Prochaine réunion le 22 janvier 2019**